



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
*La Rochelle, vendredi 20 juin 2025.*

**ALERTE BAÏNES : BAINADE DÉCONSEILLÉE  
- DU SAMEDI 21 AU DIMANCHE 22 JUIN 2025 -  
SUR LE LITTORAL DE LA CHARENTE-MARITIME**

Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime appelle les personnes qui fréquentent les plages charentaises-maritimes à la plus grande vigilance. Un risque maximal (niveau 5/5) concernant les courants de baïnes sur le littoral de la Nouvelle Aquitaine est confirmé pour la journée du samedi 21 juin et très élevé (niveau 4/5) le dimanche 22 juin.

En Charente-Maritime, 5 communes sont particulièrement concernées : Grand Village Plage, Saint-Georges d'Oléron, Saint-Trojan, La Tremblade et les Mathes.

Les plages sont marquées par des courants marins qui peuvent être dangereux. Chaque année, des nageurs sont emportés et se noient. Aujourd'hui, ces courants sont particulièrement forts et pourraient facilement vous entraîner vers le large.

Pour votre sécurité, la baignade est déconseillée dans les communes concernées par le phénomène des baïnes. **Il est primordial d'adopter un comportement responsable basé sur la vigilance et le respect strict des consignes de sécurité.**

**Principaux conseils pour se baigner en toute sécurité :**

- Privilégier les zones de plages suivantes surveillées de 13h30 à 18h30 par les maîtres nageurs sauveteurs :
  - À la Tremblade : plage de la bouverie,
  - À Meschers sur Gironde : plage des nonnes,
  - À Saint-Georges de Didonne : plage centrale,
  - À Royan : plages du Chay, Pontailiac et la Grande Conche - Mirado ;
  - À Saint-Palais sur Mer : plages du Centre -Le Bureau et la Grande Côte,
  - À Les Mathes/La Palmyre : plage des Pins de Cordouan et le clapet plage.
- Surveiller vos enfants en permanence, rester toujours avec eux quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau ;
- Tenir compte de votre forme physique : ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons) et ne pas surestimer votre niveau de natation ;
- Un baigneur attentif est un baigneur en sécurité : prévenir un proche avant de se baigner, respecter les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade, ne pas s'exposer longtemps au soleil et rentrer dans l'eau progressivement, ne pas boire d'alcool avant la baignade, etc ;
- En cas d'urgence, appeler le 112 (gratuit depuis un poste fixe ou mobile).

**CONTACT PRESSE**

Service départemental de la communication interministérielle  
Muriel Tabary-Dumas, Cheffe de service – 06 37 74 87 22  
Aurore Turmel, Adjointe à la Cheffe de Service – 06 02 15 77 12  
Mél. pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur - CS 70000  
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1  
[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)  
Facebook | Instagram | X | Youtube

